Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 2 (2000)

Heft: 2

Rubrik: OFSPO

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Confédération élabore un programme de politique du sport

Priorité à la santé et à la formation

Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports de présenter un programme de politique du sport d'ici la fin 2000. Le président de la Confédération, Adolf Ogi a nommé Heinz Keller, directeur de l'Office fédéral du sport, à la direction du groupe de projet chargé de l'élaboration du programme. Interviewé par «mobile», Heinz Keller explique la nature du mandat et les objectifs concrets du programme de politique du sport.

Barbara Meier

«mobile»: Pourquoi la Suisse a-t-elle besoin d'un programme de politique du sport?

Heinz Keller: Il n'y a pas eu, au cours des dernières 25 années, soit depuis l'entrée en vigueur de la Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports, de proposition visant à mener une analyse approfondie de la politique du sport en Suisse. Or, les profonds changements politiques qui ont bouleversé la fin des années quatre-vingt ont eu des répercussions directes sur le sport. Celui-ci s'est transformé en un système complexe et il est devenu nécessaire aujourd'hui de définir des responsabilités, des objectifs et des mesures.

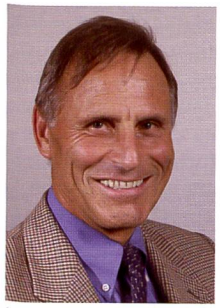

Heinz Keller

Ce programme de politique du sport servira en quelque sorte à poser les jalons du sport de demain en Suisse. Dans quelle direction la Confédération veut-elle aller?

Un développement positif du sport implique aussi un changement de mentalité. Il ne suffit pas de prêcher les vraies valeurs du sport, il faut aussi les vivre. Au niveau de la Confédération, des cantons, des communes, des fédérations et des clubs. Plus nous en saurons sur le sport, mieux nous comprendrons et serons en mesure d'agir de manière adéquate.

L'Etat souhaite centrer son action de promotion du sport sur deux objectifs majeurs, à savoir «La santé par le sport» et «L'éducation par le sport». Pour atteindre ce but, il est impératif que tous les partenaires impliqués dans le sport suisse regardent dans la même direction et poursuivent les mêmes objectifs; il importe aussi, sur le plan individuel, que chacun agisse dans son domaine respectif et accomplisse le maximum pour le bien commun. Nous voulons transformer l'individualisme qui domine aujourd'hui notre société en un état d'esprit fédérateur. C'est pourquoi il importe aussi de définir la position et la fonction de l'Etat – Confédération, cantons, communes – en différents domaines.

Comment allez-vous, concrètement, vous attaquer à cette tâche?

En premier lieu, nous avons commencé par former un groupe de projet central chargé de développer un programme de politique du sport; ce groupe compte environ 15 membres. Il est composé d'une part de personnes directement impliquées dans le sport, et d'autre part de personnes de «l'extérieur» qui ont certes un lien avec le sport, mais qui portent aussi un autre regard, voire un regard critique sur celui-ci. La grande partie du travail va être réalisée au sein de divers groupes de projets. Le groupe de projet central va condenser les résultats et formuler, sur cette base, des recommandations qu'il remettra au Conseil fédéral d'ici la fin de l'année.

Dans quels domaines la Suisse souffre-t-elle actuellement de lacunes?

Certains secteurs spécifiques, comme «La promotion des jeunes espoirs» ou «Le bénévolat» souffrent d'un manque de soutien des pouvoirs publics. On relève également des déficiences au niveau des relations et de la coordination entre la Confédération, les cantons et les communes. Il manque aussi des directives claires en ce qui concerne la représentation internationale de la Suisse par le sport – par exemple dans le domaine des grandes manifestations sportives ou des sciences du sport – ou encore de lignes précises sur la position de l'Etat par rapport au sport de haut niveau.

Avez-vous déjà quelques idées sur l'application de ce programme de politique du sport?

Le réseau de sport local, dont vous avez déjà présenté l'idée dans un précédent numéro de «mobile» (6/99) constituera un élément central; nous voulons essayer d'instaurer un réseau regroupant les différentes institutions d'une commune, les clubs mais aussi les promoteurs commerciaux, afin de garantir que les activités sportives aient lieu régulièrement et avec une certaine pérennité. D'autres éléments, qui devraient être mis en place très rapidement, sont les projets «Le sport d'élite pour profession» ou «L'exploitation des installations sportives», qui sont déjà en cours d'élaboration. Nous voulons encore intégrer dans le programme de politique du sport l'aspect de la lutte contre le dopage ou la promotion de la santé par l'activité physique et le sport, qui sont deux tâches permanentes de l'Office fédéral du sport.

Le conseiller fédéral Ogi a placé le programme de politique du sport sous le slogan «L'esprit du sport». Comment définiriez-vous personnellement cet esprit?

Cet esprit du sport vise à développer une nouvelle attitude sportive. Celle-ci a davantage de rapport avec la tête et le cœur de l'homme qu'avec son corps. Il s'agit en fait de donner à une société qui se caractérise par une augmentation du temps libre et de l'espérance de vie, la possibilité de pratiquer l'activité physique dont elle a absolument besoin, sur un plan biologique, pour sa survie. Et cette activité physique pourrait peut-être s'inscrire dans cet esprit, c'est-à-dire un esprit doté d'intelligence, d'humour et de plaisir du sport. m

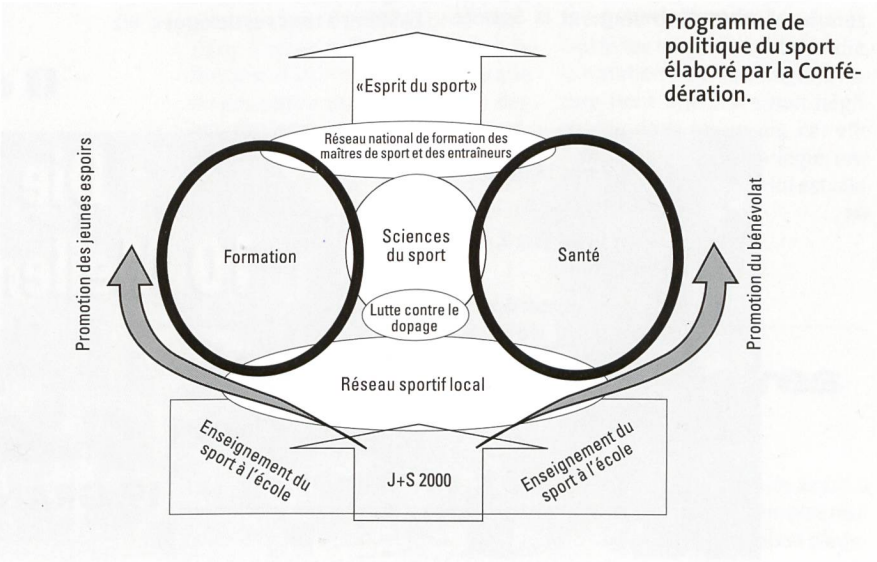

Programme de politique du sport élaboré par la Confédération.